

Formation désobéissance civile 26 janvier 2019 « Les Désobéisseurs ». Rémi Filliau (contact via FB) <http://www.desobeir.net/>

Prochains stages : <http://www.desobeir.net/se-former/les-stages/>

Compte-rendu (ou plutôt notes prises ;-)) établi par Bernard Cordier – sykADAP <http://sykadap.e-monsite.com/pages/presentation.html>

Intro après le [débat mouvant](#) sur (les quatre positions et leurs composantes : Violent / Non violent / Je fais / je fais pas)

On est tous pour changer le monde mais on n'est pas tous d'accord sur quelle action et comment la faire.

Aspect subjectif de ce qui considéré comme violent ou non violent pour une action.

Les critères des actions de désobéissance civile et d'action directe non-violente sont :

Visage découvert En journée Avec présence des médias
+ police : essayer d'en faire des partenaires et non des ennemis

+ rien n'empêche de revenir terminer une action à un autre moment si on en est empêché ;-) – plan B (voir plus loin)

L'idée c'est de définir des actions qui vont permettre d'obtenir un soutien de l'opinion publique (obtenir qu'ils nous fassent des chèques pour soutenir nos actions plutôt qu'ils nous haïssent et qu'ils nous jettent des pierres !!). Exemple pour le fauchage d'OGM soutien à 80% de l'opinion publique.

Exemple ANV-COP21 opération fauchage de chaises de la BNP, action qui a été qualifiée de « vol en réunion » passible de 5 ans de prison. La répression est moins forte lorsque l'action se fait à visage découvert. 2 des 3 personnes poursuivies pour cette action ont finalement été relaxées et la 3è a eu 500 euros d'amende et elle a fait appel. Par ailleurs, gain politique de cette action : la BNP a pris la décision de se retirer des îles Caïman et a stoppé 200 projets climaticides.

« Action directe » veut dire que l'action se fait sur le lieu du problème.

Le fait d'être « à visage découvert » veut dire que l'on assume ce que l'on fait. Et **aussi dans le but d'obtenir de donner envie au public de soutenir l'action** en étant reconnu comme quelqu'un qui assume son idée : les gens peuvent alors s'identifier aux gens qui agissent.

Masqué ou pas, dépend aussi de l'État de droit ou pas (cf. les Résistants pendant la seconde guerre ne pouvaient agir à visage découvert).

Gandhi non-violent historique, différenciait non-violence d'un point de vue moral ou stratégique. Lorsqu'un État a une violence d'État forte, celle-ci s'appuie sur une police armée, des magistrats et des juges (soit dit en passant des positions le plus souvent occupées par des gens du peuple...). Face à cette situation, mener des actions de type guérilla se fait de plus en plus inégal au vu des moyens de répression. Des actions de non-violence (NV), donc de désobéissance consistent à désamorcer et à entraîner la masse, **elles sont plus efficaces d'un point de vue stratégique**. Autre aspect : la non-violence met en évidence la violence des autres.

cf. Earthforce (manuel de l'écoguerrier) selon le Capitaine Paul Watson Actes sud 2015, domaine du possible, 190 pages, 18 euros OÙ Paul Watson aborde tous les types d'action.

Dans « Désobéissance civile », il y a « civil » qui fait référence à la place du citoyen et au lien avec la société. Il interroge la légitimité d'obéir à cette société.

L'action se fait à visage découvert est un point essentiel, cela va avec l'idée de dire la vérité, de ne pas édulcorer.

[ANV-COP21](#) a créé un consensus sur leurs actions en son sein. Agir avec eux engage à lire et respecter les critères de cette action : visage découvert + action non-violente. Pas de fuite de l'interpellation : assis les bras en l'air pour faire diminuer la violence : c'est un choix stratégique en vue de l'efficacité sur les objectifs et aussi un critère éthique de cohérence entre but et moyens. Gandhi disait que « la fin est dans les moyens comme la graine est dans le fruit ». Il faut essayer de toucher (et donc d'associer tout le monde (« même ma grand-mère raciste qui vote front national » !! qui peut représenter une sensibilité majoritaire dans l'opinion publique d'ailleurs, donc, ne pas se couper de cette fraction de l'opinion publique).

Donc :

Action 100% NV à visage découvert car permet

Moins de violence

Plus d'efficacité

+ en France se masquer (au dessus du nez) le visage est un délit.

Pour ceux que leur position dans la société impose de se masquer (travailleurs du nucléaire, travailleurs des forces de police, ...) il existe des actions possibles avec masque « anonymous » ou la solution du maquillage, solutions qui permettent de se masquer tout en ne faisant pas peur.

cf. <https://info.arte.tv/fr/que-faire-le-manuel-de-lactiviste-20> sur le livre "Comment faire tomber un dictateur quand on est seul, tout petit, et sans armes" (aux éditions Payot) de Srdja Popovic.

Tout doit commencer par des actions légales pour préparer l'opinion publique et les adversaires, puis viennent les actions de désobéissance illégales mais légitimes. Les volontaires pour une action se voient attribuer un rôle, rôle qui doit aussi tourner pour éviter la prise de pouvoir et la « starisation ». L'action se fait au sein d'un collectif partagé et transversal.

Savoir que les gendarmes de village ne sont pas habitués au « maintien de l'ordre ». Ils n'ont ni grenades ni boucliers.

Lors d'une action non violente, aller voir les gendarmes avant en leur indiquant qu'il s'agit d'un mouvement non-violent et qu'ils ne risquent rien (le fait qu'ils soient minoritaires sur une action de ce type peut générer un stress pour eux). Attention, ne pas encercler les FDO (forces de l'ordre), ce serait le pire à faire !

Gérer tous les médias en accordant des interviews avant et/ou après.

Cf. <http://www.irrintzina-le-film.com/> ANV-COP21

voir <https://www.youtube.com/watch?v=JGFGX971rNg> (On s'est fait arrêter par la police ! Camp Climat [VLOG])

En présence de la police, avoir les mains en l'air en disant « J'ai rien contre la police » (même si ce n'est pas vrai...), vouvoyer les fonctionnaires, les respecter, dire « ça sert à rien d'être violent », ne jamais courir, dire « je suis conscient de vos conditions de travail qui ne sont pas faciles », rester calme, chanter des chansons, cf. action faite le 14 décembre en plein mouvement des Gilets jaunes ANV-COP21 à la

Société Générale : <https://anv-cop21.org/cop24-912-citoyens-nettoient-societe-generale-malgre-repression-policiere/>

La position de non-violence permet aux policiers de se désolidariser d'autres policiers violents.

« Le vrai rôle du citoyen ce n'est pas d'obéir mais de faire ce qui est juste », « désobéir pour que la loi soit juste, donc pour améliorer la loi », « ce qui est légal n'est pas forcément légitime, ce qui est illégal n'est pas forcément illégitime ». « Les décideurs nous laissent en première ligne ». « Une stratégie s'ajuste au fur et à mesure ». « Société générale N°1 du gaz de schiste en Amérique du Nord, pourquoi ne le dit-elle pas, parce que c'est inassumable. La non-violence permet d'articuler rapport de force et rapport de conscience ». Extrait de l'interview de **Jon Palais** dans une vidéo présente dans le lien ci-dessus.

Les policiers cherchent à accuser les militants de violence envers eux (pour se faire un 13è mois car même s'ils mentent, en cas de parole contre parole devant un juge, c'est la parole du policier qui est retenue), d'où **l'importance de filmer de plusieurs endroits en même temps et en permanence** (permet ensuite de prouver qu'il n'y a pas eu de violence de la part des militants).

A propos des **vigiles** : ils n'ont pas d'arme, ont moins de droits et sont moins formés que les FDO. Ils sont simplement sensés appeler la police.

Importance de créer des **diversions**, cela marche très bien. Prendre par surprise les policiers. Le RDV n'est en général pas donné, le briefing se fait juste avant, les téléphones sont mis dans une pièce à part (car peuvent être activés comme micro)

+ « La police, doucement, on fait ça pour vos enfants !!! »

https://www.youtube.com/watch?v=A1gK6p_nuEA chanteur Kalune présent à l'action à Société Générale du 14 décembre.

EUROPACITY <https://nonaeuropacity.com/>

Lutte CPTG Collectif pour le triangle de Gonesse. Recherche de contacts de personnes pour se rendre disponible 1h après le début des travaux (date inconnue), et d'autres contacts pour des relais ponctuels pour une résistance tous azimuts.

De même Forêt de Romainville <https://reporterre.net/Foret-de-Romainville-la-bataille-continue>

La lutte est générale contre l'artificialisation, c'est un ensemble de luttes. Le 24 mars prochain aura lieu une action symbolique de désobéissance civile pour regrouper toutes ces luttes, sur le Champ de Mars à Paris avec la création d'un potager symbolique.

RESISTANCE, nous sommes les derniers à pouvoir agir !

Reprise à 15h

Violence/ Non-violence → filmer

Parler : « Bonjour, je n'ai rien contre la police, ça sert à rien d'être violent ! »

Courir= pire des solutions

« Faites ce que vous avez à faire »

Consigne : **ne jamais rester seul avec un policier** ou un vigile, rester là où il y a du monde et où il y a des caméras.

En cas d'agression des FDO, crier, attirer l'attention, « lui, il veut être violent, il a essayé de me frapper », « filmer par ici », « Monsieur, vous êtes filmé ».

Il n'est pas légal d'interdire de filmer. La note interne de la police dite AMARIS le confirme, l'imprimer, la montrer. Cf.

<https://benjaltf4.me/tag/fiche-memo-amaris-police/>

Dire « j'ai le droit de vous filmer »

Si vous avez filmé des violences, mettre en sécurité les images.

Intérêt du direct live sur Facebook qui sauvegarde automatiquement les images.

Toujours continuer à discuter avec les FDO, faire le poids mort et en même temps dire « à vous de faire ce que vous avez à faire, mais je ne vais pas partir de moi-même ».

Les rôles sont déterminés à l'avance sur, qui agit, qui filme, qui joue le rôle de passants, de touristes. On s'en tient à son rôle.

Il existe des messageries chiffrées comme <https://protonmail.com/fr/> de même <https://telegram.org/> peut être paramétré pour que les conversations se détruisent une fois lues. Intérêt aussi des clés Tails pour

une navigation sans trace <https://www.leblogduhacker.fr/live-usb-taille-protéger-des-robots-scanners-et-de-lespionnage-massif-sur-le-web/>

La tortue : assis en rond à cinq, jambe gauche sous jambe droite de son voisin, mains passées dessous. Pas de piercing, mot de passe (« carotte » par ex) pour dire qu'on a mal et qu'il faut lâcher. Chanter des slogans se concentrer sur l'action collective permet d'oublier la peur et la douleur. Les « Anges Gardiens » (c'est un rôle prédéfini) prennent soin des « tortues » (par ex, retirent les lunettes).

Autre figure : le petit train.

Les FDO interviennent avec des clés de bras, dire « ça sert à rien d'être violent, je me laisse faire ».

Dire « Aie, vous me faites mal » (même si pas vrai)

NOTE : les policiers ne chatouillent jamais.

ATTENTION : gaz lacrymo + lentilles = cécité / !\

Spray fabriqué à l'aide de 1/3 Maalox, 2/3 eau, pulvérisé sur les surfaces gazées.

On peut mettre du vinaigre sur son écharpe ce qui peut aider à respirer. On utilise du sérum physiologique pour rincer les yeux.

CONTRÔLE D'IDENTITE ET GARDE A VUE

Attention = mentir est ce qui est pire.

Contrôle d'identité/ papiers d'identité, donner sa CNI

Vérification d'identité par un interrogatoire, audition par un OPJ et non par celui qui a interpellé.

1/ petite identité = adresse actuelle (la donner pour recevoir sans retard les courriers ultérieurs), nom des parents (pour éviter les erreurs sur la personne)

2/ grande identité/ travail, logement,...

Dire à partir de la grande identité : « je n'ai rien contre vous, je suis désolé, je souhaite faire usage de mon droit au silence »

Exemple : « êtes-vous solvable ? » réponse « je n'ai rien à déclarer »

Savoir que toute information donnée aux policiers sera retenue contre nous.

Question sur l'affaire réponse « je n'ai rien à déclarer »

Photo montrée pour demander si on se reconnaît ou une autre personne réponse « je n'ai rien à déclarer »

Ne pas rigoler. Rester neutre.

Attention : ils vont mentir, faire de l'intimidation, dire que si vous ne répondez pas ils vont vous garder plus longtemps ou vous mettre en GAV. Savoir que parler est au contraire un motif supplémentaire d'être gardé davantage.

PV/ **relire** et signer. Attention constitue une preuve devant le juge.

Si on nous attribue une violence qu'on n'a pas commise dire simplement qu'on ne l'a pas commise.

Toute autre question : réponse « je n'ai rien à déclarer »

En GAV on peut avoir un avocat commis d'office. En fait, il ne sert à rien sinon à vérifier la légalité des procédures et qu'on est bien traité : il n'a pas accès au dossier. La légalité concerne le caractère éventuellement illégal de la GAV si le délit supposé n'est pas punissable de 2 ans de prison (exemple : avoir collé des autocollants). La véritable défense aura lieu après la GAV, c'est à ce moment là qu'il faudra solliciter un bon avocat.

On nous demande aussi si on veut voir un médecin. Attention cela peut différer l'heure de sortie car on attend le médecin. Le médecin est un médecin légiste (pas vraiment un contact intéressant). Peut servir si on a besoin de prendre un médicament (à avoir sur soi, ainsi que l'ordonnance).

Lors d'une Action de désobéissance, l'organisation prévoit une **permanence téléphonique** qui peut assurer une chaîne téléphonique pour gérer les urgences (aller chercher un enfant à l'école par ex).

Si GAV il y a une autre action consiste à « harceler » **de l'extérieur** (présence ou téléphone) le commissariat pour bien montrer que la personne n'est pas isolée.

On a toujours le droit de garder le silence en GAV

On va nous prendre nos empreintes digitales et des photos, refuser est un délit.

On veut nous prendre aussi un **prélèvement biologique** (coton tige dans la bouche). Refuser est interdit mais c'est ce que nous ferons pour raison politique : ce prélèvement est normalement réservé aux criminels sexuels et aux violeurs, ce que nous ne sommes pas. On ne sait pas quel usage pourrait être fait ultérieurement d'un tel fichage. A ce jour, ce refus n'entraîne pas de peines autres que symboliques. La France a été condamnée par Cour Européenne des Droits de l'Homme sur cette question :

« La Cour de Strasbourg ne conteste pas l'existence du fichier qui recense les auteurs d'infractions, mais le fait que la loi ne fasse *"aucune différenciation en fonction de la nature et de la gravité de l'infraction commise"*. Selon elle, la durée de conservation (40 ans) et l'absence de possibilité d'effacement n'offrent pas une protection suffisante à l'intéressé. »

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/droit-et-justice/la-france-condamnee-par-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-pour-atteinte-disproportionnee-au-respect-de-la-vie-privee_2248905.html

La GAV est de 24h maximum à partir du moment où on est privé de liberté (elle peut être de 2h seulement). Elle peut être renouvelée une fois max (portée à 48h).

Bien avoir à l'esprit que quand dans une action 95% est Non Violent et 5% est violent, l'action sera retenue comme 100% violente.

Donc il n'est pas possible d'avoir à un même endroit des actions NV et des actions V.

Il ne faut rien avoir sur soi tel que tournevis, bouteille d'eau, drogue.

On peut être libéré sans aucune poursuite de GAV (qui ne donne pas lieu à inscription au Casier Judiciaire).

Donc le Procureur peut soit libérer sans charge, soit libérer avec convocation ultérieure, soit demander le transfert au Palais de Justice pour comparution immédiate. Dans ce cas il faut avoir un avocat de confiance qui pourra **demandeur de reporter l'audience** (avec le risque d'une mise en détention provisoire). Le report du procès est aussi le temps nécessaire pour faire des appels à dons pour les frais d'avocat et frais de justice et pour construire le procès politique.

Dans les faits, à ce jour, une action 100% NV ne conduit pas à la prison.

Les frais d'avocat peuvent être de 600 euros dans le cas d'ANV-COP21 avec des avocats militants, sinon il peut y avoir recours à l'aide juridictionnelle.

En sortie de GAV un comité d'accueil peut être organisé. Il peut aussi y avoir appel à rédaction de lettres au juge (200 lettres par ex) qui indique qu'on a affaire à « quelqu'un de bien », non-violent, etc.

A l'issue de la GAV possibilité aussi de « Rappel à la loi » qui évite une procédure. « C'est pas bien, ne recommencez pas ».

L'inscription au Casier B3 (demandé par certains employeurs) pour les condamnations les plus graves (c'est une condamnation supplémentaire et on peut tenter de négocier à la baisse par l'avocat). Les autres niveaux du Casier Judiciaire ne sont accessibles qu'aux juges et aux policiers.

METHODOLOGIE

Exemple : on envisage d'occuper le siège social d'Auchan pour demander l'abandon du projet EUROPACITY

On dit que l'on met en place une stratégie en escalier :

On commence par prendre des initiatives dans le champ légal :

- Pétitions
- Rassemblement légal
- Tribunes dans la presse

Tout cela pour **convaincre de la nécessité de stopper le problème.**

Si rien ne bouge, on devient légitime pour l'action de désobéissance civile **avec pour objectifs :**

À long terme : l'abandon du projet

À court terme : obtenir un RDV avec les décideurs d'Auchan pour médiatiser.

Avec aussi peut-être des objectifs intermédiaires à définir.

Avec pour adversaires

Principal : Auchan

Secondaire : la Préfecture qui autorise le projet

Le rapport de force peut être déplacé sur l'adversaire secondaire.

Il faut viser le point faible :

Argent perdu

Réputation perdue

Temps perdu

Ou en période d'élection : électeurs perdus

Ne pas rater les occasions intéressantes, par exemple acheter des actions pour intervenir en Assemblée Générale de l'entreprise.

Faire du « harcèlement démocratique du Maire de Garges les Gonnesses lors des Conseils municipaux, lors des déplacements.

Les Alliés

Alliés Naturels : ONG, syndicats, Partis

Alliés Objectifs : les ennemis de mes ennemis (amène à travailler avec des partenaires improbables)

Moyens

Ressources humaines : recruter les compétences de militants dont on a besoin pour cette action

Contexte

Tenir compte du contexte favorable ou au contraire défavorable, qui conduit à reporter l'action à plus tard.

Lorsqu'on a suffisamment d'alliés, on peut se permettre d'annoncer l'action non-violente

Scénario

Il y a un début, un développement et une fin possible. C'est décidé en amont en consensus par un petit groupe et les gens suivent ces décisions. Lors d'un briefing les enjeux et le consensus de l'action sont présentés.

Des manifestations qui vont crescendo, on commence par bloquer un peu. On a établi avant dans quel cas on arrête l'action (par exemple s'il y a des discussions avec la direction).

Il peut y avoir envoi d'un courrier d'ultimatum donc avec une échéance : par exemple d'ici trois mois on doit voir quelque chose qui se met en place qui montre que la demande a été prise en compte.

A noter qu'en cas de poursuite, ce sont les porte-parole et non les organisateurs (inconnus des FDO), qui sont poursuivis.

FIN du scénario de l'action : partir avant que la police arrive ou négocier quand ils arrivent ou on reste, on s'enchaîne, GAV, procès, tribunal.

Il y a plus ou moins de risques selon les rôles assumés par chacun(e).

Prévoir un **PLAN B** : passer sur un autre Auchan connu de 2 ou 3 personnes seulement (garder la confidentialité).

Recrutement pour une action à hauteur de ...X personnes.

Le RDV est loin de l'action, les détails sont donnés au dernier moment, ne rien dire avant le jour de l'action.

1/ Briefing politique : c'est la ligne de com (sera martelée dans les médias) le problème et sa solution

2/ Briefing technique : scénario timing qui, à quelle heure, pour ne pas avoir besoin de se parler pendant l'action

3/ Briefing juridique : qu'est-ce qu'on risque (en se basant sur la jurisprudence)

4/ Briefing théorique : jusqu'où ça peut aller (peines encourues)

Pendant l'action : **communication** interne par tél, talkie-walkie, messenger. + Communication externe : la ligne, le pourquoi, ce qui a déjà été fait. Il faut pouvoir faire passer le message en 15 secondes (le temps qui sera gardé à l'antenne). Ce message est répété en boucle et il sera retenu (du coup, habilement, on ne répond pas vraiment aux questions, comme les politiques savent le faire).

Préparer des **banderoles** simples (pas de sigles), facile à comprendre pour tout le monde :

« NON A LA DESTRUCTION DES TERRES AGRICOLES A GONNESSE »

Bien aussi d'avoir **des tee-shirts** avec le slogan (car aussi la police quand elle arrive prend la banderole)

Un des rôles est d'emmener le gens sur place (« taxi »).

On peut aussi tous dormir au même endroit la veille de l'action (évite les pannes de réveil).

Budget, matériel, aide sur les frais de justice : appels à dons sur Internet

Débriefing

- le jour même (si les gens viennent de loin)

- Politique : gain ou pas grâce à cette action
- Technique : choses qui ont bien marché, ce qui est à améliorer
- Juridique : GAV Tribunal – donc harcèlement et/ou lettres – appel à dons,...

Rôle de rabatteur/ voiture balai pour s'assurer que tout le monde quitte l'action au même moment.

Fonctionnement par binômes et groupes affinitaires

- Émotionnel : peurs, émotions,
- Faire la fête

Différents rôles :

- Porte parole
- Contact média (communiqué de presse, avant, pendant, après) annonce de l'action, rendez-vous avec des journalistes loin de l'action puis amenés sur place
- Contact public : tractage sur l'action en cours pour expliquer

- Contact police : dire « je ne suis pas responsable mais je peux être votre interlocuteur, je peux donner ma pièce d'identité »
- Négociateur : discute avec les adversaires, évite les pièges. Partir avec des engagements chiffrés, datés, atteignables
- Photos, films : protège pendant et après
- Permanence téléphonique
- Activistes de l'action
- Anges gardiens (confort physique et moral des activistes)
- Médiateurs : calme les gens qui s'énervent, fait descendre la tension, fait respecter le consensus d'action (respect des règles de non-violence)
- Observateurs neutres (faux passants)
- Brigades vertes : ramassent tous les déchets avant de partir

Cf Petit Manuel de Désobéissance Civile

Penser à la solution des couches pour adulte si besoin de rester occuper un lieu de façon indéterminée.

<https://www.la-boutique-militante.com/>